



ERDF oasolaire pas de règlement annuel!

Par **shalom**, le **13/09/2011** à **20:16**

Nouveau ds le club des "oubliés" de règlement... en attente de l'étude de ma consommation... "le chèque est en train de se faire..." depuis le 21 juillet 2011! (pour info... l'année 2010 fut régularisée le 17 août 2010).

Suite à la lecture des "anciens" du site.. je prends DONC mon mal en patience... et j'avertirai... dès règlement?

Juste une pensée m'effleurant... que nous devons être que la partie "émergeante de l'iceberg"... à informer ce RETARD de paiement.... qui risque de s'aggraver... bientôt "pourquoi pas?"... "annuler ce fameux contrat de 20 ans"!

Y'a-t-il.. dans la salle.. une "prévoyance" afin de défendre nos... "intérêts"?